

VACANCES DE FIN D'ANNEE VACANCES DE FIN D'ANNEE

LUNDI 23 AU VENDREDI 27 DECEMBRE 2019

EN ATTENDANT NOEL ET LA NOUVELLE ANNEE

EN ATTENDANT NOEL ET LA NOUVELLE ANNEE



Groupe PS-MS-GS : 24 places disponibles

Groupe CP-CE1-CE2-CM1-CM2 : 24 places disponibles

Le secteur enfance fermera ses portes

le 24 décembre à 17h et sera fermé le 25 décembre

FERMETURE DU SERVICE DU 30 DECEMBRE AU 3 JANVIER

LUNDI 23 AU VENDREDI 27 DECEMBRE 2019

EN ATTENDANT NOEL ET LA NOUVELLE ANNEE

EN ATTENDANT NOEL ET LA NOUVELLE ANNEE



Groupe PS-MS-GS : 24 places disponibles

Groupe CP-CE1-CE2-CM1-CM2 : 24 places disponibles

Le secteur enfance fermera ses portes

le 24 décembre à 17h et sera fermé le 25 décembre

FERMETURE DU SERVICE DU 30 DECEMBRE AU 3 JANVIER



INFORMATIONS PARENTS

VACANCES DE FIN D'ANNEE

Du lundi 23 au vendredi 27 décembre 2019

INSCRIPTIONS

Du lundi 25 novembre au vendredi 13 décembre 2019

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Pour les habitants des communes extérieures :
Dès lundi 9 décembre 2019



CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Si vous n'avez pas rempli le DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION famille pour l'année scolaire 2019/2020.

Il est indispensable de le remplir.

Documents à fournir :

La photocopie des vaccins.

L'avis d'imposition 2018 ou/et tout autre revenu étranger sur l'année 2017.

Les bons aides aux vacances CAF 2019 si vous y avez droit. Nous fournir l'attestation.

Le dossier unique d'inscription est téléchargeable sur le site de la mairie :

<http://www.saint-genis-pouilly.fr/vie-pratique/petite-enfance-enfance-jeunesse/secteur-enfance-activites-extra-scolaires.html>

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LE PAIEMENT DOIT SE FAIRE LORS DE L'INSCRIPTION ET QU'AUCUN REMBOURSEMENT N'EST FAISABLE EN CAS D'ANNULATION.

L'accueil de loisirs durant les vacances scolaires :

+6 ans : l'inscription se fait à la journée complète

- 6 ans : l'inscription se fait à la journée avec repas ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Les enfants sont répartis dans des groupes en fonction de leur âge ou de leur classe.

JOURNEE TYPE AU SECTEUR ENFANCE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Matin : accueil de 7h (sur inscription) à 9h (**petit-déjeuner jusqu'à 8h10**)

9h-12h : activités.

Entre 11h30 et 12h, accueil et départ des enfants (-6 ans).

Repas : 12h

Entre 13h30 et 14h, accueil et départ des enfants (-6 ans).

Après-midi :14h-17h : activités.

Soir : départ à partir de 17h jusqu'à 18h30.

MAIRIE DE SAINT-GENIS-POUILLY
SECTEUR ENFANCE
13 RUE DE GENEVE
01630 SAINT-GENIS-POUILLY
+33(0)4.50.42.23.42
secteur.enfance@saint-genis-pouilly.fr

MODES DE REGLEMENT :

Le règlement des vacances se fait lors de l'inscription.

Les bons CAF, les chèques vacances ANCV et CESU, les chèques et les espèces sont acceptés.



INFORMATIONS PARENTS

VACANCES DE FIN D'ANNEE

Du lundi 23 au vendredi 27 décembre 2019

INSCRIPTIONS

Du lundi 25 novembre au vendredi 13 décembre 2019

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Pour les habitants des communes extérieures :
Dès lundi 9 décembre 2019



CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Si vous n'avez pas rempli le DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION famille pour l'année scolaire 2019/2020.

Il est indispensable de le remplir.

Documents à fournir :

La photocopie des vaccins.

L'avis d'imposition 2018 ou/et tout autre revenu étranger sur l'année 2017.

Les bons aides aux vacances CAF 2019 si vous y avez droit. Nous fournir l'attestation.

Le dossier unique d'inscription est téléchargeable sur le site de la mairie :

<http://www.saint-genis-pouilly.fr/vie-pratique/petite-enfance-enfance-jeunesse/secteur-enfance-activites-extra-scolaires.html>

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LE PAIEMENT DOIT SE FAIRE LORS DE L'INSCRIPTION ET QU'AUCUN REMBOURSEMENT N'EST FAISABLE EN CAS D'ANNULATION.

L'accueil de loisirs durant les vacances scolaires :

+6 ans : l'inscription se fait à la journée complète

- 6 ans : l'inscription se fait à la journée avec repas ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Les enfants sont répartis dans des groupes en fonction de leur âge ou de leur classe.

JOURNEE TYPE AU SECTEUR ENFANCE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Matin : accueil de 7h (sur inscription) à 9h (**petit-déjeuner jusqu'à 8h10**)

9h-12h : activités.

Entre 11h30 et 12h, accueil et départ des enfants (-6 ans).

Repas : 12h

Entre 13h30 et 14h, accueil et départ des enfants (-6 ans).

Après-midi :14h-17h : activités.

Soir : départ à partir de 17h jusqu'à 18h30.

MAIRIE DE SAINT-GENIS-POUILLY
SECTEUR ENFANCE
13 RUE DE GENEVE
01630 SAINT-GENIS-POUILLY
+33(0)4.50.42.23.42
secteur.enfance@saint-genis-pouilly.fr

MODES DE REGLEMENT :

Le règlement des vacances se fait lors de l'inscription.

Les bons CAF, les chèques vacances ANCV et CESU, les chèques et les espèces sont acceptés.